

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? par la commune

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisse communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*L'entretien du regent est payé en entier qui y applique les 3 bache par chaque enfant et mentionne au No 16. elle consiste en quatre francs d'argent quatre sacs de blé quatre sacs d'avoine mesure de Soubonne les fèves de chaque particulier qui ont des champs que le regent ramasse à la Moisson qui peuvent couvrir environ 20 quentons, point de vin 3 char de bois de chêne 150 fascines de paille un cheminier*

*Salut Fraternité*

*L. J. J. J.*

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? - - - - - Ursin

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? - - - - - Village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? - - - - - une Commune

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? - - - - - paroisse de Gressy. Agence d'Ursin

d. District - - - - - d'Yverdon

e. Canton - - - - - du Léman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

*il ny a qu'une maison éloignée de quatre heures*

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. - - - - - il ny a qu'Ursin

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. - - - - - la maison commune étant au milieu

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? - - - - - du village il ny a qu'un petit éloignement il ny a que les enfans d'Ursin.

*13  
No 32*

*leçon  
son*

*argent*

( 2 )

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

Essertine trois quarts d'heures  
Orzens demy heure. Et jusqu'à Essertine, 5 quarts d'heure  
Cronay trois quarts d'heure, Et jus qu'à Orzens 1/2 heure

b. Leurs distances réciproques.  
Pomis trois quarts d'heure, Et jus qu'à Cronay, demy  
Vallayres quarts d'heure, Et jus qu'à Pomis demy

I I.

I N S T R U C T I O N.

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? *Lecture Religion Ecriture  
Orthographe Arithmetiques  
Chant des Psaumes*

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & son la tient en été et combien dure-t-elle? - *En hivers, 2 fois par jour*

7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage? - *Chaque école dure trois heures et demy en hivers et en été suivant les enfans  
Bible Testament Catechismes de Berne et d'Olternal psaumes: et.*

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? - *après bien.*

9°. Durée de l'école chaque jour? *hivers: environ 7 heures par jour.  
été, suivant les enfans*

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés? - *il sont distribués suivant leur savoir*

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S.

11°. *Instituteurs.*

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? - *Les Balifs apres un examen fait par le Ministre en presance de la*

b. D'où est-il? - *d'Ursin même*

c. Son nom - *Pierre Francois Tacheron*

( 3 )

d. Son âge. - *de 33 Ans*

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il? - *une femme, un Garçon*

f. Depuis combien de tems est-il instituteur? - *des l'année 1785*

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? - *Des que j'ai été reçu à la Communion j'ai toujours été maître d'école.*

h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles font-elles? - *aucune que Maître d'école*

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

a. En hiver, } *29 enfans tant garçons que filles, en hivers*  
b. En été, } *soit garçons ou filles. Les grands aubant qui le peuvent, mais surtout les petits. en été*

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S.

13°. Biens & fonds de chaque école. - *Elle n'en possèdent aucun*

a. Possède-t-elle de pareils fonds? *Mais la Commune tire sur les fonds des particuliers du village une Douzieme de quartieron mesrel par pose et trois douzieme de quartieron d'avoine par pose et les enfans font le reste de la pension*

b. Quelle en est la valeur? - *il ny en a point*

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? - *Chaque enfant paie, tant en grains, qu'en argen*

15°. Bâtiment de l'école. - *Une chambre et une cuisine*

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? - *vieux et délabré*

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? - *il ny a qu'une chambre, et cuisine*

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? -

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. - *La Commune même*

( 4 )

- 16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école? *Ille Consiste à quarante francs Suisse d'Argent Six sacs de graine dont trois sac de mepel et trois sac d'avoine; et du bois pour son chauffage.*
- A. En argent, bled, vin, ou bois?
- B. De quelle source dérive-t-elle? comme de
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis? *il n'en tiroit point.*
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école? *il n'y en a point.*
- c. Fondations?
- d. Caiffes communales? *La Commune paie une partie et les enfans l'autre pour la dite pension.*
- e. Biens d'église? *point.*
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? *Rien.*
- g. De biens-fonds? *non plus.*
- h. Ou d'autres capitaux quelconques? *rien non plus.*

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*Remarques.  
Chaque enfant donne par année 4 Douzièmes de quartieront mepel et autant d'avoine et la Commune avec ce qu'elle tire d'espargne fait le reste; pour l'argent la Commune fait par année 27 Lb 1/2 et les enfans font le rest Plus d'enfans Requante l'école, moins il pa et les enfans paie tantot plus tantot moins: sui le nombre d'enfants*

*Ce dont j'atteste Comme étant conforme à la vérité. Ursin  
le 14<sup>eme</sup> Mars l'année 1799-  
Pierre François Tacheron Ursin  
Maître d'école*

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. Nom de l'endroit où est située l'école? *Essertines*
- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *Village*
- b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *Commune*
- c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? *Paroisse de Vuarrens, Agence d'Essertines*
- d. District? *D'Yverdon*
- e. Canton? *du Lemane*
- 2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *Tout ce qui est du ressort de l'école d'Essertines est dans le Village même.*
- (Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)
- 3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. *Même réponse*
- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. *Même réponse*
- b. Le nombre des enfans de chaque endroit qui la fréquentent? *Sera répondu au N° 12.*

65  
N° 33

*Ursin*